



## Bulletin de liaison

CENTRE ORNITHOLOGIQUE LORRAIN (COL)

avril 2014

Siège social et bureau :  
Centre Ariane, 240 Rue de Cumène,  
54230 Neuves-Maisons

☎ 09-60-38-03-41

[col-ornitho@wanadoo.fr](mailto:col-ornitho@wanadoo.fr)

---

### ÉLECTION DU BUREAU

Le Colloque interrégional de Sélestat du 17 novembre 2013 a été l'occasion pour les membres du conseil d'administration de se retrouver et d'élire le bureau du COL. Jean FRANÇOIS désirait passer la main au poste de président. Le nouveau bureau se compose de Jean-Louis Cathala, président, de Jean FRANÇOIS, secrétaire, et de Matthieu GAILLARD, trésorier.

---

### LE COL ET FAUNE-LORRAINE

Rappelons que le COL s'est engagé en 2011 avec les structures LPO 54, 55 et 57, à la seule initiative de son président d'alors et sans décision de CA, dans le déploiement de cet outil de recueil de données naturalistes de type « VisioNature » destiné à combler un manque régional. Une convention a même été signée dans ce but avec ce qu'il était convenu alors d'appeler la « coordination LPO », coordination qui n'a toujours pas d'existence légale à ce jour. Le COL siège naturellement au comité de pilotage FL.

Le déploiement et la gestion de Faune-lorraine nécessitant un permanent, et le COL ne souhaitant pas se mettre en avant, c'est la LPO 54 qui a assumé seule la gestion financière (demande de subventions auprès des partenaires financiers (DREAL et Conseil régional), salaire du chargé de mission, dépenses afférentes à la gestion de FL).

Tout aurait pu baigner comme on dit, mais voilà, deux ans plus tard, alors que faune-lorraine était en pleine expansion, la LPO 54 a dû licencier le salarié, faute d'un plan de financement réaliste et d'une trésorerie initiale suffisante. Cela s'est fait à la seule initiative de l'employeur, la LPO 54. L'État et le Conseil Régional ont bien sûr vivement déploré ce licenciement dont ils n'avaient pas été avertis. Pour eux, une solution aurait dû être étudiée ensemble.

La position du COL est alors devenue délicate au sein du copil. Dès la première année, il était sollicité par la LPO 54 pour venir en soutien de sa trésorerie défailante, puis à nouveau fin 2013. Il n'avait malheureusement pas la possibilité de le faire, l'association n'étant pas un établissement financier et ne pouvant prêter de l'argent à une autre association.

Face à cette nouvelle situation, la DREAL a fait savoir qu'elle ne financerait plus faune-lorraine de la façon dont elle le faisait précédemment et qu'elle souhaitait que le portail FL devienne un portail régional de recueil de données faunistiques, et ce sous la houlette de LORINAT, la nouvelle

fédération régionale des associations naturalistes d'ampleur régionale gestionnaires de données. Ce transfert de gestion à LORINAT impliquait l'ouverture à la saisie des taxons autres que oiseaux sous la responsabilité des associations concernées. Pour cela, il suffisait que le copil FL accepte de passer le flambeau à LORINAT. Le CA du COL a voté dans ce sens, mais les LPO s'y sont finalement opposées, ainsi que LoANa qui avait rejoint le copil dans un 2<sup>e</sup> temps, prétextant qu'elles se sentiraient dépossédées de l'outil FL qui est un outil VisioNature dont la LPO France assure la promotion dans notre pays. Devant cette divergence de vue fondamentale, le COL a décidé de quitter le copil FL et d'abandonner le système VisioNature FL.

Cette position du COL a entraîné la démission d'Yves Muller du conseil d'administration. Il avait été le principal promoteur de faune-lorraine. Il disposait déjà de peu de temps pour le COL, très investi qu'il est du côté alsacien. De plus, membre des instances nationales de la LPO, il ne pouvait se désolidariser de la position des LPO lorraines. Nous le remercions pour tout ce qu'il a apporté au COL et pour sa contribution majeure à la connaissance de l'avifaune de la région de Bitche.

Dans un avenir relativement proche, le Système d'Information sur la Nature et les Paysages (SINP) est appelé à se mettre en place au niveau régional sous l'impulsion de la DREAL. Le but de ce système est de mutualiser les informations sur la biodiversité et les paysages de façon qu'elles puissent servir à orienter les politiques publiques pour une meilleure protection. Le but est louable, mais sa mise en place n'est pas simple. Une réunion est prévue en mai à la DREAL. Nous vous tiendrons au courant des répercussions que ce système aura sur l'association et la fédération LORINAT, notamment sur les moyens de recueil de vos observations et leur utilisation ultérieure. Il est impératif qu'à court terme, les membres du COL disposent à nouveau d'un système de saisie de leurs données qui permette d'appuyer les problématiques de l'association.

---

## LE TERRAIN

**La problématique atlas** a bien occupé la plupart d'entre nous pendant 4 ans. Elle est à présent derrière nous. Par ailleurs, le déploiement concomitant de faune-lorraine a entraîné un engouement régional sans précédent pour la saisie de données ornithologiques en ligne, et ceci au bénéfice des enquêtes atlas. En revanche, le bénéfice est moins évident pour les autres problématiques, faute de lignes directrices.

**Les travaux d'actualisation des ZNIEFF** sont en phase de restitution, les données utiles que vous avez déposées sur FL en 2012 et 2013 ont été transmises à la DREAL.

**Les travaux de finalisation de l'opération carnet B** débutent et le COL est impliqué. Programmés sur deux saisons, nous vous informerons sur la façon dont vous pourriez apporter votre contribution.

**Le programme STOC EPS** se poursuit. Vous trouverez ci-joint un essai de bilan synthétique du programme STOC EPS en Lorraine de 2009 à 2013. Cette année, à la suite de l'appel à bénévoles, 8 personnes ont demandé un tirage de carré !

Merci à Robert Lécaille qui, après 12 campagnes, met un terme à sa participation au programme. Entre autre, il trouve que sa vue et son ouïe en baisse biaisent ses résultats et se demande si les "commanditaires" du programme sont conscients de ce problème, et s'il ne faudrait-il pas envisager de « mettre à la retraite d'office les vieux ornithos que la nature condamne à une décrépitude inéluctable ». Et il ne doit pas être le seul dans ce cas.

---

## REVUES

Quelques revues reçues :

- Regulus n°6/2013 (natur&émwelt)
- Ciconia Volume 37 –Fascicule 3-2013 (LPO Alsace – Musée géologique de Strasbourg)
- Lettre d'information n°2 du programme Life en faveur du Rôle des genets (LPO Anjou – LPO – Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie)
- Le Héron Année 2012 Volume 45 n°2 Mars 2014 (GON)
- Plan national d'action en faveur du Butor étoilé lettre d'info n°3 (LPO –DREAL Normandie).

Si vous souhaitez prendre connaissance du contenu d'une de ces revues, faites en la demande à [jeanlouiscathala@yahoo.fr](mailto:jeanlouiscathala@yahoo.fr)

---

## RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION.

Merci à tous ceux qui ont déjà fait la démarche et merci à ceux qui vont le faire à la suite de ce rappel pour soutenir les actions du COL.